LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT /ILOT				
				surface du lot / de l'ilot [ares]
surface d'emprise au sol [m²] — min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²] — max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture	max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions	hauteur des constructions [m]			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Zones définies au PAG SL

HAB-1 zone d'habitation 1

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot X lot projeté
- ilot projeté
- terrains cédés au domaine public communal (terrain public)

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% | y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) pourcentage indiqué à titre indicatif en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- P espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- usoir
- espace à étude pour voie de circulation motorisée / chemin piéton (Phase II PAP)

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Constructions

- Bâti existant (à conserver)
- Bâti existant (à démolir)

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales
- servitude raccordement privé (partiellement ouvert) pour eaux pluviales (proj.)

Lot 1		10,51 a	
0	235	0	532
237	1-mi	1-u	1-u
t2 (30-42)	hf -12,5 hc ≤7	I	II+1C+1S

Lot 2		6,47 a	
0	125	0	324
128	1-mi	1-u	1-u
t2 (30-42)	hf -12,5 hc ≤7	I	II+1C+1S

Lot 3		6,52 a	
0	125	0	324
128	1-mi	1-u	1-u
t2 (30-42)	hf -12,5 hc ≤7	I	II+1C+1S

Lot 4		5,83 a	
0	125	0	324
128	1-mi	1-u	1-u
t2 (30-42)	hf -12,5 hc ≤7	I	II+1C+1S

Lot 5		6,61 a	
0	125	0	324
128	1-mi	1-u	1-u
t2 (30-42)	hf -12,5 hc ≤7	I	II+1C+1S

Lot 6		7,14 a	
0	125	0	324
128	1-mi	1-u	1-u
t2 (30-42)	hf -12,5 hc ≤7	I	II+1C+1S

Lot	7A	0,67 a	
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Lot	7B	0,08 a	
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

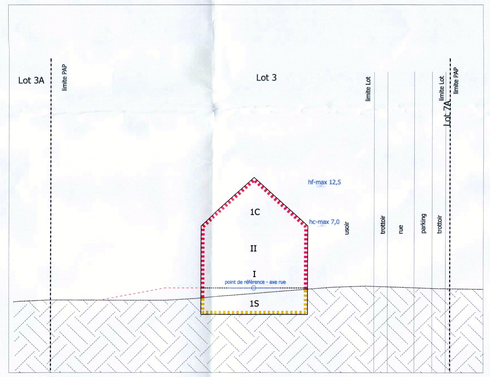

Coupe B-B´schématique - 1/250

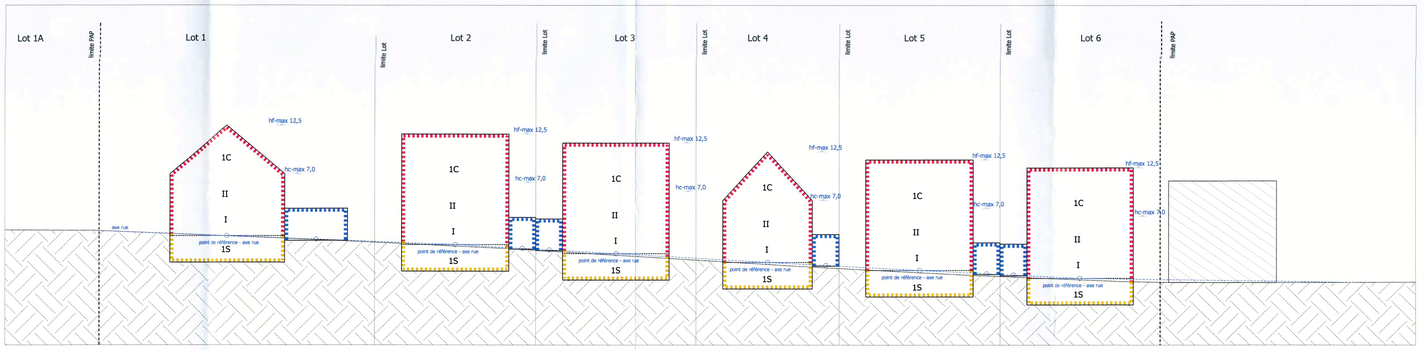

Coupe A-A´schématique - 1/250

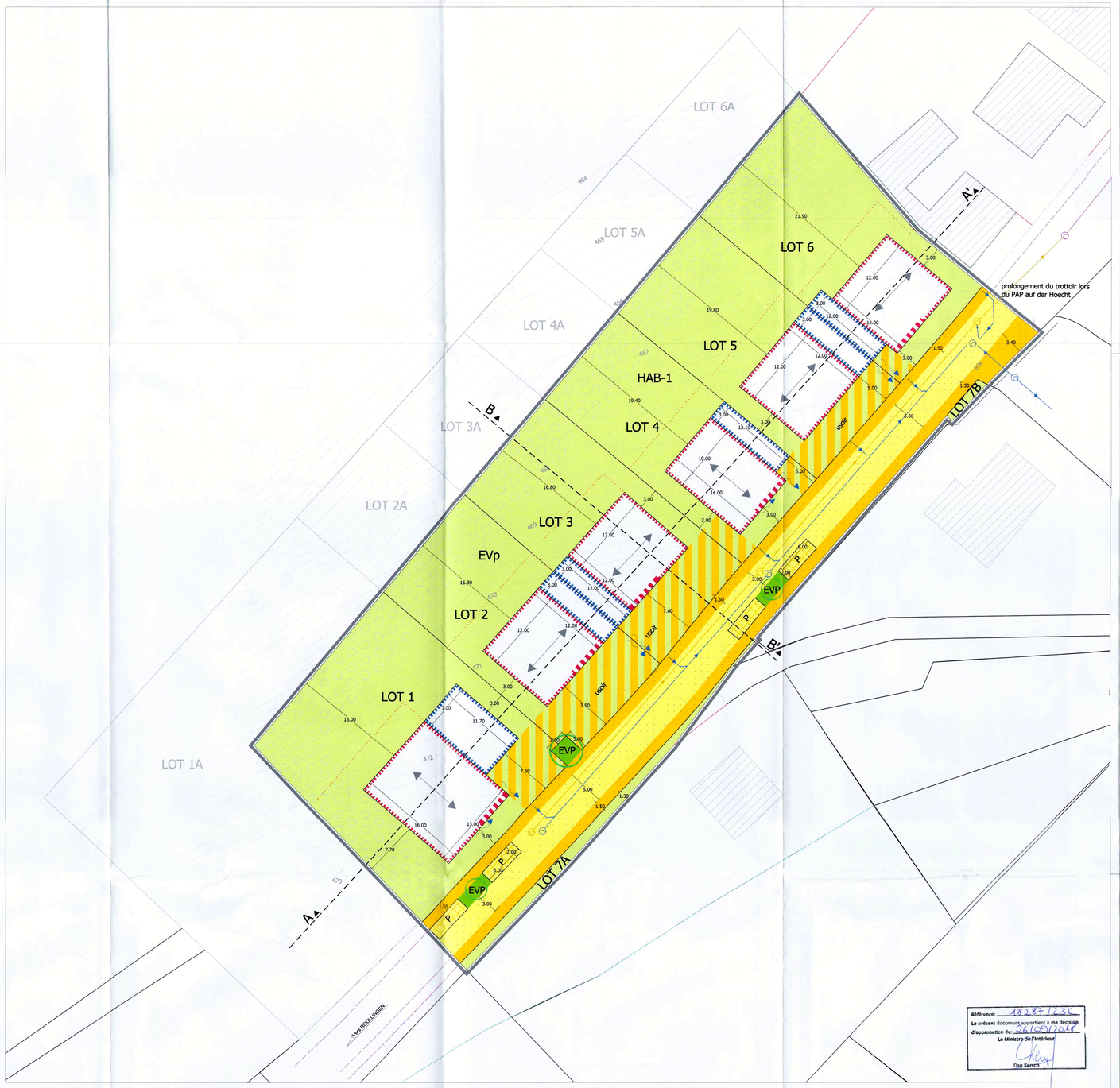

Référence: 18284/23C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du 26/07/2018
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

	Administration communale de Wiltz		N
	Projet d'aménagement particulier	Projet N°	16035
	« Rue des Charretiers » (NQ 7 Lay - Phase I)	Echelle	1/250
		Date	04.04.2018
		M.Mersch	
		Plan N°	Ind 1

d a c t sàrl
58 rue de Hamiers L-4751 PIENNE (LUX)
tél.: +352 26 40 80 90 fax: +352 26 20 84 86
mail@dact.lu www.dact.lu

THILLENS&THILLENS architectes

pour le compte de:
Lucien Thillens
5, rue Charly
L-1374 Luxembourg

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification